



# PROJET CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Date : Mercredi 23 février 2022

## RESUMÉ

Organisation d'un concours  
d'éloquence entre les associations de  
droit des affaires de l'Université  
Paris-Saclay et de Nanterre  
Université

Ines Fansab, Assatou Marna et  
Julien Dartigues

Cours de communication

## PRESENTATION

Le master droit des Affaires de l'Université Paris-Saclay souhaite mettre en place un concours opposant les étudiants de droit des affaires de l'Université Paris Nanterre aux étudiants du Master spécialisé en Juriste d'entreprise.

A ce titre, 4 candidats de chaque association devront préparer, en groupe, un sujet et le présenter devant les 4 jurys sélectionnés.

La finalité de l'évènement est de renforcer l'identité de nos universités en développant une communication solide autour d'évènements juridiques et ainsi favoriser de nouveaux partenaires à l'avenir pour élargir le réseau des étudiants.

Le concours se déroulera le mercredi 23 février 2022 au sein de l'Université Paris Nanterre, de 18 heures à 20 heures.

L'Association des Étudiants Juriste d'entreprise se composera des participants suivants :

- Les candidats (4 participants)

1. Noam TAGHI

[Noamtaghi@yahoo.com](mailto:Noamtaghi@yahoo.com)

2. Charlotte MAÎTRE

[charlottemtre@gmail.com](mailto:charlottemtre@gmail.com)

3. Marie BICHE

[marybiche45@gmail.com](mailto:marybiche45@gmail.com)

4. Assatou MARNA

[assatou.marna@gmail.com](mailto:assatou.marna@gmail.com)



- L'équipe pédagogique du master droit des affaires de Paris-Saclay

Le responsable du Master :

**Monsieur Yannick PAGNERRE**

[pagnerre.yannick@yahoo.fr](mailto:pagnerre.yannick@yahoo.fr)

- Maître de cérémonie :

Abdelhamid Malik BAKHCHI

[Bakhchimalik@gmail.com](mailto:Bakhchimalik@gmail.com)

- La promotion de L3
- La promotion de Master 1
- La promotion de Master 2

L'association ADA de l'Université Paris-Nanterre se composera des participants suivants :

XXX

→ Au total, une soixantaine de personnes seront présentes pour assister à l'évènement.

### LA COMPOSITION DU JURY

Le jury mixte sera composé de :

- Un avocat en droit des affaires et du numérique  
**Maître Arnaud TOUATI**
- Une doctorante de l'Université Paris Nanterre  
**Madame Chloé LE BRENN**
- Une avocate, chargée de TD à l'Université Paris Nanterre  
**Maître EL JAAOUANI**
- Le doyen de l'Université Paris -Saclay site d'Evry  
**Monsieur Vincent BOUHIER**

### LE CHOIX DU SUJET

Dans l'objectif de débattre sur un sujet en lien avec le droit des affaires et plus particulièrement sur le thème de l'économie et des entreprises, l'association a élaboré un sujet confrontant l'ensemble de ces problématiques. Les candidats devront argumenter pour répondre à la proposition du gouvernement ou de l'opposition.

Portant un intérêt particulier au droit de la concurrence, le sujet sera le suivant :

***Ce gouvernement souhaite renforcer les sanctions à l'encontre des grands acteurs du numérique (GAFAM)***



## DEROULEMENT DU CONOURS

<b>18h00 18h20</b>	<b>Entrée des personnes dans la salle Placer les personnes selon : étudiants, invités</b>
<b>18h20-18h30</b>	<b>Entrée des membres du jury Entrée des membres du gouvernement et opposition</b>
<b>18h30-18h35</b>	Présentation <ul style="list-style-type: none"><li>- Du débat</li><li>- Des consignes</li></ul> Présentation du sujet
<b>18h35-19h10</b>	Début du débat d'éloquence : 5 mn par personne
<b>19h40-20h00</b>	Délibération Buffet Résultats Photos

# "CE GOUVERNEMENT SOUHAITE RENFORCER LES SANCTIONS À L'ENCONTRE DES GRANDS ACTEURS DU NUMÉRIQUE (GAFAM)"



VS



23 février 2022  
18H00

Suivi d'un buffet



Université Paris Nanterre  
200 avenue de la République  
92001 Nanterre Cedex